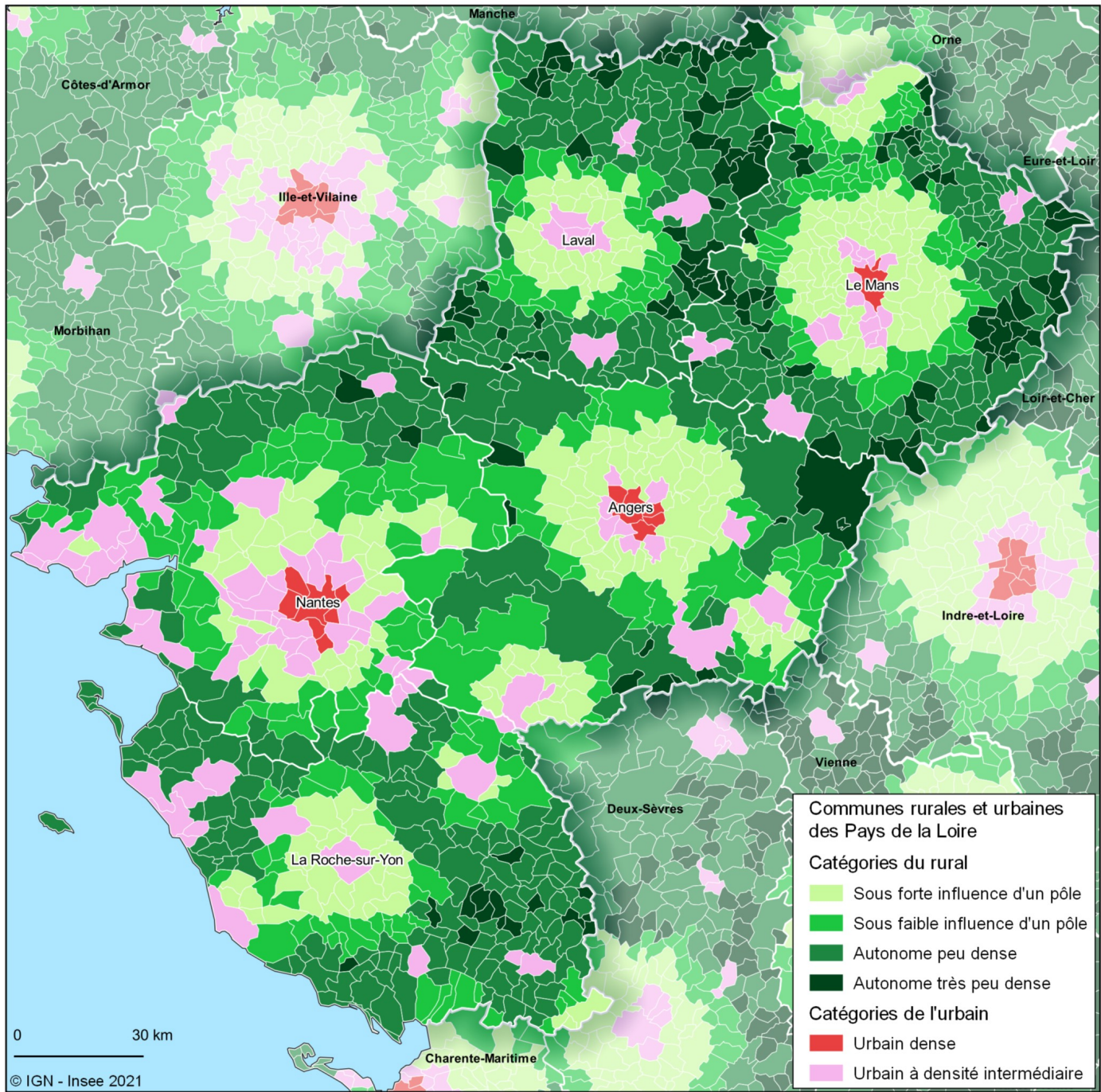


# Espace rural



# Espace rural

Zonage créé en 2021 ; atlas mis à jour en octobre 2021

## Objectifs

Réalités multiformes et hétérogènes selon leur géographie et leur histoire, les espaces ruraux se définissent d'abord par leur faible ou très faible densité de population. Or, l'espace rural a longtemps été défini « en creux » par rapport aux espaces urbanisés. Cette définition n'étant plus satisfaisante, la mission Agenda rural a formulé en 2019 la proposition suivante dans son rapport *Ruralités : une ambition à partager - 200 propositions pour un agenda rural* : « Dans le cadre de ses travaux de re-fondation des zonages (unités urbaines et aires urbaines) (...), la mission exprime le souhait que l'Insee propose une approche nouvelle des espaces ruraux, qui ne soit pas en négatif de la définition de l'urbain, qui combine les critères de densité et ceux de nature fonctionnelle, et qui permette de traiter du continuum entre les espaces les plus urbanisés et les espaces les plus isolés et peu peuplés. »

Pour répondre à cette demande, l'Insee a mobilisé un groupe de travail associant des utilisateurs d'horizons très divers : statisticiens publics, association d'élus, universitaires, agences d'urbanismes, etc. Les échanges de ce groupe ont permis à l'Insee

de proposer une nouvelle définition du rural, pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations.

## Définitions

Un **espace rural** est défini comme l'ensemble des communes peu denses et très peu denses d'après la grille communale de densité (*Grille communale de densité page 20*). Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. La combinaison des critères de densité et des critères fonctionnels permet d'affiner la définition du rural en mettant en évidence un gradient de ruralité. Quatre catégories de l'espace rural sont ainsi obtenues allant des communes autonomes très peu denses aux communes rurales sous forte influence d'un pôle.

Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés.

Les **communes rurales sous forte influence d'un pôle d'emploi** appartiennent

à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, et 30 % ou plus de leurs actifs occupés travaillent dans le pôle de cette aire. Les **communes rurales sous faible influence d'un pôle d'emploi** appartiennent à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants, et moins de 30 % de leurs actifs occupés travaillent dans le pôle de cette aire. Ces deux premiers groupes sont qualifiés de « **ruraux périurbains** » dans la mesure où ces communes appartiennent à l'aire d'influence d'un pôle.

Les **communes rurales hors influence d'un pôle d'emploi** n'appartiennent pas à une aire d'attraction des villes ou appartiennent à une aire de moins de 50 000 habitants. Ce groupe est qualifié de « **rural autonome** » dans le sens où ces communes fonctionnent sans l'influence d'un pôle, ou sous l'influence d'un petit pôle qui structure peu son environnement. Parmi les communes rurales hors influence d'un pôle d'emploi, on distingue les **communes peu denses** des **communes très peu denses**. Cela permet de constituer deux groupes qui sont de taille équivalente en nombre de communes. Enfin, les espaces très peu denses forment une catégorie à part tant morphologique que sociodémographique. ■

## 1 Les espaces ruraux dans les Pays de la Loire

|                                       | Communes     |                       | Population en 2018 |                       | Superficie<br>(en km <sup>2</sup> ) | Densité de population<br>(en hab/km <sup>2</sup> ) |
|---------------------------------------|--------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|-------------------------------------|----------------------------------------------------|
|                                       | Nombre       | Répartition<br>(en %) | Nombre             | Répartition<br>(en %) |                                     |                                                    |
| <b>Rural</b>                          | <b>1 116</b> | <b>90</b>             | <b>1 870 459</b>   | <b>49</b>             | <b>28 543</b>                       | <b>66</b>                                          |
| Rural autonome                        | 589          | 47                    | 766 557            | 20                    | 15 057                              | 51                                                 |
| <i>dont très peu dense</i>            | 143          | 11                    | 49 938             | 1                     | 2 522                               | 20                                                 |
| <i>dont peu dense</i>                 | 446          | 36                    | 716 619            | 19                    | 12 535                              | 57                                                 |
| Rural sous faible influence d'un pôle | 256          | 21                    | 522 997            | 14                    | 7 454                               | 70                                                 |
| Rural sous forte influence d'un pôle  | 271          | 22                    | 580 905            | 15                    | 6 032                               | 96                                                 |
| <b>Urbain</b>                         | <b>122</b>   | <b>10</b>             | <b>1 910 964</b>   | <b>51</b>             | <b>3 834</b>                        | <b>498</b>                                         |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>1 238</b> | <b>100</b>            | <b>3 781 423</b>   | <b>100</b>            | <b>32 377</b>                       | <b>117</b>                                         |

Source : Insee, RP 2018.